

A propos de l'hydraulique en Ardenne belge

Irrigation systems in the Belgian Ardennes

Zur Bewässerung in den belgischen Ardennen

Philippe Mignot – Johnny De Meulemeester

Des recherches effectuées en Espagne¹ et au Maroc² nous ont amené à nous pencher sur un aspect de l'irrigation dans une région où l'on ne s'attend pas à la trouver: l'Ardenne belge (Fig. 1). Car, en dépit d'une pluviosité largement suffisante et d'un bassin hydrographique bien alimenté, les communautés rurales établies soit sur des versants soit sur des plateaux formant clairières au milieu de la forêt, ont éprouvé le besoin de mettre en place des réseaux de canaux d'irrigation dans les fonds de vallée. Les terres de culture étaient situées de préférence sur les plateaux (*Hoyois 1949–1953*, p. 108–118 /sur l'essartage/, p. 122–123 /sur l'irrigation/ et p. 310–315 /sur les prairies/).³ Dans cette région schisteuse où la couche de terre arable est peu épaisse, le seul amendement disponible jusqu'au milieu du XIX^e siècle était la fumure animale. Sur les versants peu accidentés, peuplés de taillis de chêne, on pratiqua encore très tard – on en signale jusqu'au début du XX^e siècle – l'écobuage, technique ancestrale consistant à retourner le sol découpé en mottes que l'on réunit pour y mettre le feu. On y sema alors, au cours du mois d'août, le seigle. Celui-ci était récolté l'été suivant. C'était la seule récolte. Venait alors le temps de la jachère, pour des périodes variables entre 16 et 30 ans selon l'époque et le lieu (*A. Noirfalise – A. Thill 1959*, p. 364–370).

Les céréales cultivées aux XVIII^e et XIX^e siècles sont dans leur ordre d'importance l'épeautre, le seigle et l'avoine dont les récoltes ne dégageaient pas en général de surplus (*Comte de Ferraris /1777/, réédit. 1969*).

Le bétail limité à quelques vaches, moutons et chèvres et porcs réunis en un troupeau communal était mené en "vaines pâtures", c'est-à-dire conduit à l'écart des cultures et surtout des prairies de fauche, à travers les bois essartés. Autrement dit, le bétail n'était pas bien gras. Certes, il était robuste comme en témoigne l'anecdote selon laquelle seuls les chevaux de la Grande Armée de Napoléon survécurent à la retraite de Russie de 1812. Mais encore fallait-il assurer son

alimentation hivernale. Le climat y est rigoureux. Il peut y geler à partir d'octobre jusqu'en avril. C'est ce besoin impérieux de foin qui a imposé cette hydraulique des fonds de vallée.

Nous avons analysé le cas de la vallée de l'Almache ou La Mache, un affluent de la Lesse, entre les villages de Daverdisse et de Gembes (*Vrienlinck – Rapport inédit; 2002*, p. 251–252). Cette vallée⁴ offre l'avantage d'avoir été relativement épargnée par les moulins en tous genres, les plantations de résineux, etc. même si on y fit passer un tramway vicinal entre 1880 et 1914 (Fig. 2, 3).

Le village de Daverdisse paraît né d'une petite seigneurie. Son fondateur probable, Jean de Daverdisse, cité en 1330, était un cadet de l'avoué de Wellin. Wellin, centre domanial, devenu possession de l'abbaye de Stavelot au VIII^e siècle, était le siège paroissial de Daverdisse (*Nemery de Bellevaux 1985*, p. 31–44). Le village attendit jusqu'en 1847 pour disposer d'une église paroissiale (*E. Tandel 1877*, p. 1261–1277 (sur l'église voir p. 1277)). Jusqu'à cette date, les habitants devaient se rendre à leur église-mère de Wellin. La route longeait la Lesse puis remontait le plateau, soit un parcours d'environ 8 km, à peu près 1h 30 de marche.

Des origines du château, on sait peu de choses. Il fut implanté sur un rebord de plateau qui domine de près de 75 m la rivière. Le plan du cadastre primitif des années 1810 (Fig. 4), nous montre un quadrilatère défendu par des tours d'angle. On peut soupçonner une date de construction tout au plus XV^e–XVI^e siècle.

Le logis avait été transformé au XVIII^e siècle avant d'être ravagé par un incendie en 1829 (*E. Tandel 1877*, p. 1275–1276). Le château (Fig. 5) possédait sa chapelle dédiée à saint Pierre et son enclos funéraire réservé aux seigneurs. La ferme castrale devançait le logis et sa cour. Au pied du château fut établi le moulin banal sur l'Almache, tout près du confluent avec la Lesse. Quant au village, il s'est établi à 200 m du château, le long d'un chemin nord-sud, qui rejoint le chemin de Porcheresse. Les quelques maisons sont alignées de manière orthogonale autour d'une fontaine dont l'eau s'écoule au milieu de la rue avant d'être canalisée aux abords des cultures. Le village compte une trentaine de

¹ Les travaux en Espagne concernent une vallée près de Murcie: *Bazzana – De Meulemeester – Matthys 1997*, p. 39–54.

² Les recherches au Maroc se déroulent dans la province de Ouarzazate dans le cadre d'accords bilatéraux entre le Royaume du Maroc et la Région wallonne depuis 2000. L'étude en cours porte sur les greniers collectifs berbères dans une vallée de l'Atlas.

³ Voir aussi les *Enquêtes du Musée de la Vie wallonne*, IV, 1936 à 1949, 1949, p. 375–377.

⁴ Nous adressons un merci tout particulier à Maurice Evrard qui nous a fait découvrir cette vallée au cours d'une promenade entre Daverdisse et Gembes.



Fig. 1. Paysage actuel de l'Ardenne. Ici de la vallée de l'Amblève (Photo: Ph. Mignot).

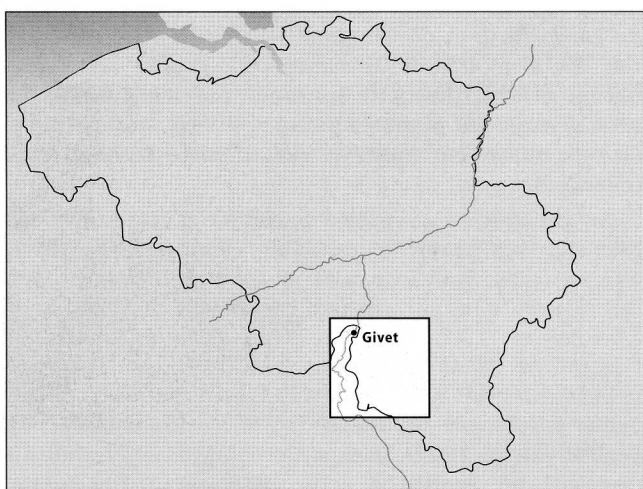


Fig. 2. Carte réseau hydrographique avec les localités citées dans le texte. Les croix symbolisent les cimetières des VI^e et VII^e s. Les traits délimitent les anciennes paroisses. Celle de Wellin appartenait au doyenné de Behogne-Rochefort (trait plus épais).



Fig. 3. Sur ce détail de la peinture dite «Carte d'Arenberg» de 1609, conservée aux Archives de l'Etat à Arlon, (3,70 m x 2,10 m), on voit près d'Hamipré (Neufchâteau) plusieurs troupeaux: moutons, bœufs noirs et bruns et porcs aux longs poils qui témoignent de leur race rustique. Voir au sujet de ce tableau P. Hannick et J.-M. Duvosquel, *La carte d'Arenberg de la Terre et Prévôté de Neufchâteau en 1609 (avec le ban de Mellier et la seigneurie de Bertrix)*. Edition commentée et enrichie d'un dossier cartographique, Bruxelles, 1996.



Fig. 4. Daverdisse. Etat actuel du château.

maisons au début du XIX^e siècle. La morphologie générale et l'origine de la seigneurie sont typiques des centres de défrichement (de manière générale, voir: G. Duby 1977, p. 145-165).

La rivière de l'Almache (Fig. 6) prend sa source au sud pour suivre un trajet d'environ 19 km jusqu'à son confluent avec la Lesse. La dénivellation entre la source et le confluent est de 160 m. Si le débit est assez rapide, la profondeur du lit est faible. La vallée adopte un profil en V dont l'inclinaison des pentes est de 30°. La largeur, au niveau de la rivière est d'environ 50 m. Chaque rive est longée par un chemin qui s'en écarte parfois d'une cinquantaine de mètres. Ces chemins qui s'efforcent d'être plans facilitent l'accès aux prairies et bien sûr les transports. En outre, ces chemins constituent une délimitation sans équivoque entre les prairies de fauches (Fig. 7) et la forêt et ses essarts. L'irrigation qu'on y rencontre est classique: un barrage fait de gros blocs de pierre en travers de la rivière conduit

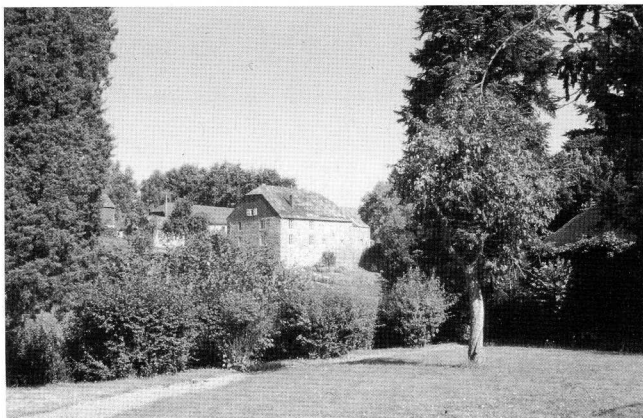


Fig. 5. Vue du château de Daverdisse, toujours actuellement situé à l'écart du village.

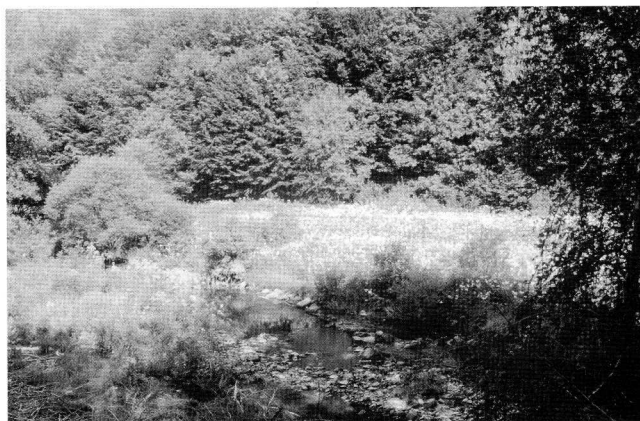


Fig. 6. Vue de l'Almache avec une des dernières prairies de fauche qui subsiste.

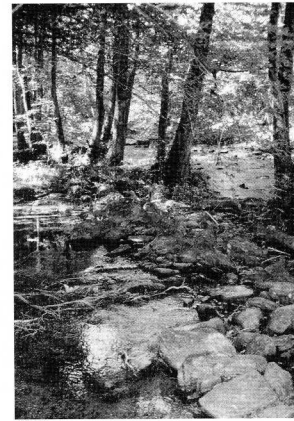
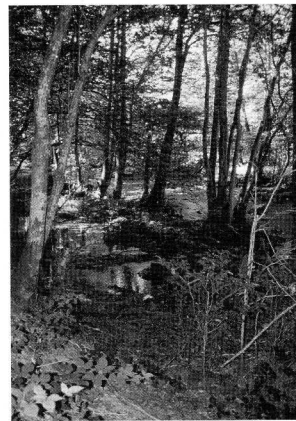


Fig. 7. Ce qu'il reste aujourd'hui des biefs alimentant les anciennes prairies de fauche.

l'eau vers un canal creusé parallèlement à la berge pour s'en éloigner d'autant que la dénivellation le permet. Ces canaux ne sont creusés que là où la berge inondable est plane et offre une surface minimale pour établir une prairie. Les prés se répartissent sur les deux rives en alternance selon les méandres. Ces espaces de plan lenticulaire, forme dessinée par le relief et les méandres, sont eux-mêmes découpés en parcelles dont la superficie, au début du XIX^e siècle variait entre 5 et 70 ares. Sur le cadastre primitif, ces canaux

ne sont pas représentés mais correspondent aux limites de parcelles. Le canal a une trentaine de centimètres de large pour une profondeur moyenne de 40 à 50 cm. En général, il est creusé dans la couche humifère et le flanc est renforcé par des pierres d'essartage montées en pierre sèche. Toutefois, à un endroit, il a fallu entailler une crête de roche (*Fig. 8*) qui entravait le passage. Là, le canal s'écarte le plus du ruisseau. A chaque parcelle devait correspondre une encoche scellée par une pierre plate pour l'alimentation du pré. L'opé-

ration consistait à remplir le canal pour qu'il déborde sur la longueur du pré en évitant toute saturation. Cet usage était régi par le droit coutumier dont font allusion soit des procès, soit des actes de relief devant la cour féodale de Laroche, dont le comte était par ailleurs l'avoué de Stavelot.

Ainsi un paragraphe d'un accord rédigé en 1621, entre le seigneur du lieu et les habitants stipule que "pourront les bourgeois et les manants se servir des eaux et ruisseaux pour arroser leur prairie mais sans empêcher en quelque manière que ce soit l'arrosage des prairies du seigneur lui appartenant actuellement et non celles qu'au futur il pourrait acquérir. Ils ne pourront se servir des eaux franches du seigneur que depuis le 1^{er} octobre jusqu'à Noël" (cité par *E. Tandel 1877*, p. 1268).

En Ardenne, la toponymie en garde le souvenir sous les appellations fréquentes de prés Saint-Jean, soit la date du 24 juin ou prés Saint-Pierre (29 juin), dates à partir desquelles en principe, le propriétaire autorisait le pâturage commun (*C. G. Roland 1910*, p. 197-300). En échange, le propriétaire s'assurait l'amendement de son champ. Ces lieux-dits se rencontrent à Daverdisse, au sud du village. D'autres documents qui se rapportent à des villages ardennais, sont tout aussi explicites. On y apprend que cette irrigation n'a pas pour seul but de conduire l'eau d'arrosage des prairies. Elle permet de réchauffer la surface du champ. L'eau sert aussi à charrier les alluvions des pentes et des chemins. C'est aussi la fonction de la sorte d'égout à ciel ouvert qui traverse le village de Daverdisse. Les eaux sont alors appelées "lavasses" (*Fig. 9*). Chaque occupant de la parcelle avait le droit d'arroser son terrain certains jours fixés par le droit coutumier. L'eau détournée fit l'objet de nombreux procès à partir du XVI^e siècle. Le canal s'appelle en wallon "bî" (biez, bief) d'où le verbe abisser, l'acte d'*abissèdeje*.⁵ L'abissage se pratiquait en hiver.

A quand peut-on faire remonter cette gestion de l'eau liée aux pratiques culturelles? Entre l'observation des traces au sol, la tradition orale et quelques allusions dans des sources écrites tardives, il est difficile de trancher. Cette pratique est clairement liée à l'organisation sociale de la communauté et au droit qui régit l'accès aux ressources, au même titre que le bois ou la pêche, par exemple. Comme en d'autres régions, la gestion de l'eau paraît avoir été liée intimement au processus de peuplement et ceci donc dès l'origine. L'histoire du peuplement de cette région fournit des éléments de datation. Les occupations romaine et mérovingienne sont absentes (*E. Ewig 1963*, p. 3-38; *Ph. Mignot 1993*, p. 213-228). En réalité, l'exploitation des terres agricoles étant peu rentable comme on l'a vu, c'est d'abord les terres en dehors du plateau, plus au nord, et la vallée de la Meuse qui ont été les zones convoitées. Les villas mérovingiennes gravitent autour des anciennes villas romaines et le long des axes routiers et bien sûr de la Meuse. Dans le cas de Daverdisse, le centre domanial était à Wellin, la villa aurait été pro-

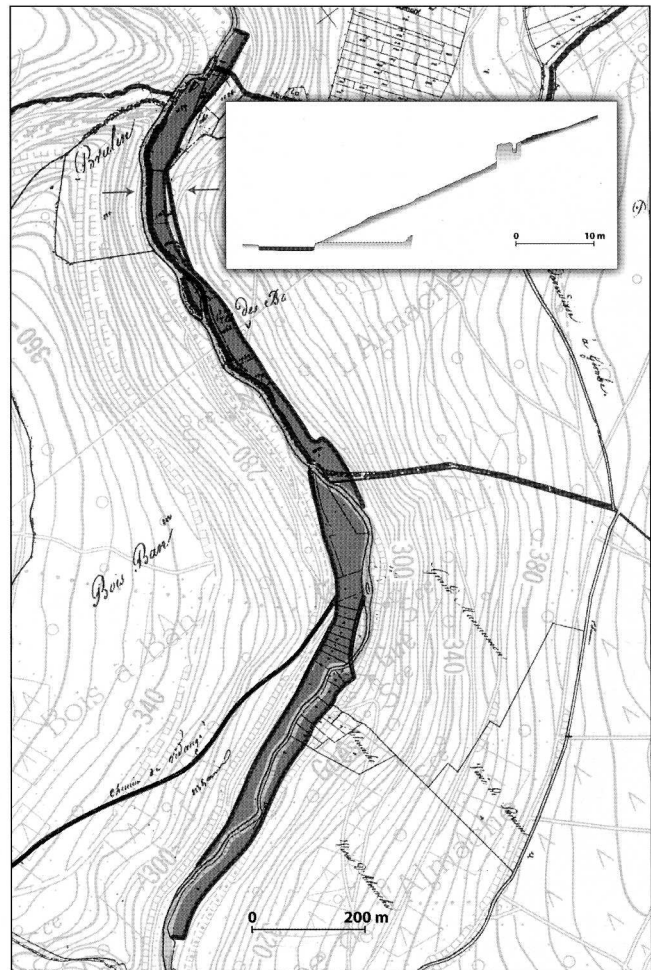


Fig. 8. Détail d'un tronçon de la rivière avec tramé les prairies irriguées. Dans l'encadré figure une coupe schématique du profil de la rive droite de la rivière. A noter à cet endroit qu'un bloc rocheux a été entaillé pour le passage du canal.

priété du maire du palais d'Austrasie Carloman, le frère aîné de Pépin III dit le Bref (*M. Pekel 1997*, p. 7-12). Il fut contraint d'en faire don, en 747 avec d'autres biens, à l'abbaye de Stavelot-Malmedy, une fondation des années 647-648, soutenue par Sigebert III. La reconstitution du domaine de Wellin, à partir de la paroisse primitive s'avère explicite pour comprendre l'économie du domaine (*E. Nemery de Bellevaux 1985*; *Ph. Mignot 2003*, p. 339-364). Wellin est structuré sur un axe routier d'ouest en est, une liaison Givet, fisc sur la Meuse et Saint-Hubert, autre fondation monastique péppinide remontant aux années 700, d'une part, et d'autre part, un affluent de la Meuse, la Lesse, qui coule du sud vers le nord. Les terres de culture se situent sur la bande calcaire alors que les villages vont se regrouper sur les premières pentes schisteuses de l'Ardenne. Mais la moitié sud du domaine est inhabitée. Elle constitue la réserve forestière. La seule exception, c'est Daverdisse justement: un défrichement à la limite sud du domaine. Avant l'an Mil, Wellin fait partie des deux ou trois villas majeures au départ desquelles l'abbaye de Stavelot va étendre ses propriétés et donc ses revenus (*Y. Desmet 1997*, p. 13-18; *F. Baix 1924*). Plus tard, à partir du XIII^e siècle, l'avoué, le comte de Laroche,

⁵ On retrouve ce même terme sous la forme de «bisses» en Suisse: *P. Morizot 2002*, p. 30-41.



Fig. 9. Sur ce plan du village de Daverdisse (cadastre primitif), on constate que le Pré Saint-Pierre, au sud du village, est alimenté, outre un petit affluent de la Lesse, par les «lavasses» qui proviennent de la fontaine au centre du village et qui s'écoulent par les chemins.

et surtout les avoués locaux, comme ceux de Wellin, fonderont, sans doute dans un processus de croissance démographique, des petites seigneureries là où c'est possible. Ces implantations contrôleront souvent des sources.⁶ On conçoit dès lors que la gestion des prairies constitue un élément tout aussi essentiel que l'essartage. Les petites villes régionales ensuite, à partir du XIV^e siècle offriront quelques débouchés avec l'artisanat du cuir, les écorces de chêne fournissant le tanin (J.-M. Yante 1995-1996, p. 129-153).⁷

Au XVI^e siècle, c'est la métallurgie avec les premiers haut fourneaux et les besoins en charbon de bois qui dynamiseront pour un temps, même les vallées les plus reculées (J.-P. Weber 1994, p. 9-34 ; voir aussi J.-M. Yante 2000, p. 34-48).

Avec Daverdisse, c'est le château qui semble à l'origine du village et fut le point de départ du défrichement

⁶ C'est le cas à Sclassin (Hautfays, commune de Daverdisse, prov. Luxembourg). Voir E. Tandel 1877, p. 1296-1300.

⁷ L'écorçage se pratiquait à l'éclosion des bourgeons feuillus. Les propriétés des tanins s'appliquèrent aussi en teinture pour le gris et les noirs. Rappelons que les tanins sont à la base de la fabrication de l'encre. En la matière, la forêt ardennaise fournit encore d'autres ressources méconnues. En effet, les baies de myrtilles et de sureau ont été utilisées au moins depuis l'Âge du Bronze, voire plus tôt encore, pour la teinture de la laine et du lin. Sur tous ces aspects voir le très beau livre de D. Cardon 2003, p. 311-329 (tanins) et p. 195-203 (myrtilles et sureau).

de la forêt. Ce château ne paraît pas antérieur au XIV^e siècle. Il est tentant de faire remonter cette irrigation vitale pour le bétail à la seconde phase qui voit l'installation d'une communauté à une date qui, certes, nous est inconnue, mais a toutes les chances d'être encore médiévale.

En effet, par exemple, deux documents antérieurs à l'An Mil font, selon nous, allusion pour la région à ce type d'irrigation. Le polyptyque de l'abbaye de Prüm, rédigé en 893, à propos du domaine de Villance (Fig. 10) sur la Lesse énumère parmi les revenus une prairie qui peut fournir 100 charretées de foin (E. Renard 1999, p. 117-150 / en particulier p. 149-150/).

A l'ouest du village actuel de Villance (Fig. 11) existe encore une vaste prairie, aujourd'hui morcelée et appelée le "grand breuil" (Fig. 12), propriété seigneuriale au XV^e siècle héritée des biens de l'abbaye (Cl. Lebrun 2000). Sous l'Ancien Régime, les villageois étaient astreints à des corvées dont celle de l'entretien d'un bi, collecteur des "lavasses" du village établi en contre-haut. Il est tentant d'identifier ce fond très particulier à ce fameux pré de 893 au rendement exceptionnel pour l'Ardenne.

Le second document, une charte de l'abbaye de Stavelot, en 926, à propos d'un contrat viager, précise que le rendement d'une prairie, située sur la Lesse, entre Resteigne et Chanly, à la limite de l'ancien domaine de Wellin (Fig. 13), est de trois chariots de foin (J. Halkin

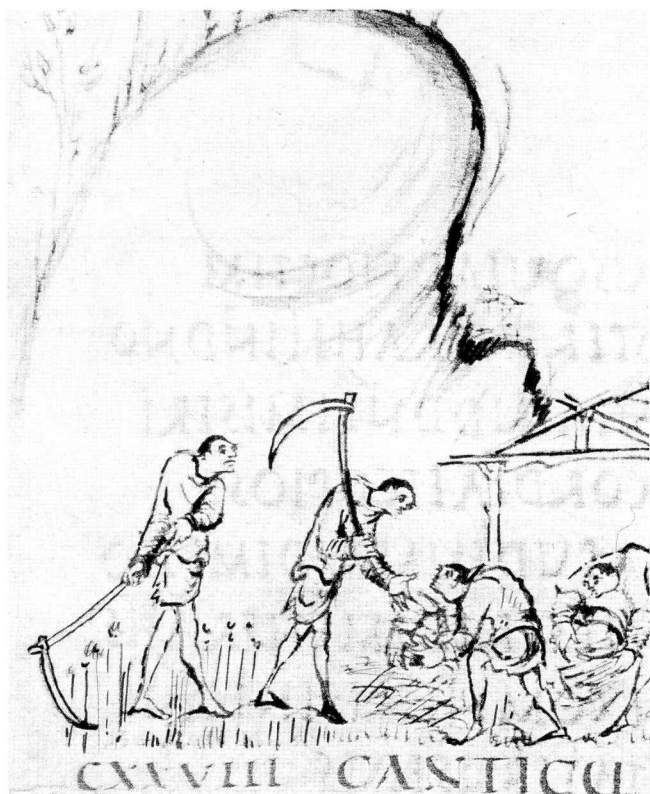


Fig. 10. Le Psautier d'Utrecht, copié vers 820–835 et peut-être issu d'un scriptorium de Reims, soit contemporain du polyptyque relatif à Villance, est illustré de différentes scènes de la vie quotidienne dont cette représentation de fenaison (Manuscrit n° 32 de la Bibliothèque universitaire d'Utrecht).

– C.-G. Roland 1909, charte n° 56; F. Baix 1924, p. 116–117). Cette insistance témoigne de la valeur accordée à cette prairie de fauche très certainement de fond de vallée au vu de sa localisation. Il ne peut s'agir que d'une parcelle aménagée comme telle par le procédé hydraulique que nous avons exposé.

Dans ces vallées de la Lesse et de l'Almache, tous ces aménagements ont continué d'être entretenus jusqu'à l'apparition du tracteur, à partir du début des années 1950. C'est ce qui explique la conservation partielle de ces canaux. L'abandon progressif des prairies de fauche remonte à ces trente dernières années. Ces traces devenues archéologiques seront bientôt partout effacées.

L'hydraulique des fonds de vallée concerne bien entendu les moulins. Leur connaissance archéologique pour la période médiévale se limite à leur localisation et leur mention dans les archives.⁸ Les structures elles-mêmes ne sont guère connues avant les Temps Modernes. Il n'y a pas eu de véritables recherches archéologiques sur le sujet. Parmi les plus anciennes mentions de moulins dans la région envisagée, il faut revenir au cas de Villance (E. Renard 1999, p. 149). En effet,

⁸ Etienne Renard, à qui nous exprimons nos plus vifs remerciements, nous a communiqué le résultat d'une recherche sur le moulin et ses dérivés d'après le *Thesaurus diplomaticus*. Le premier acte remonte à 634.

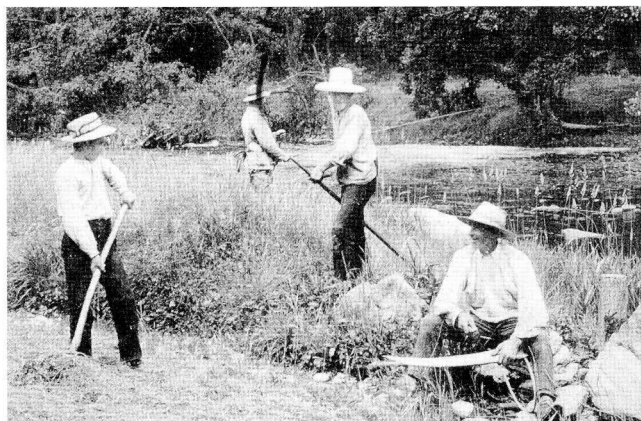


Fig. 11. Une carte postale du début du XX^e siècle nous montre des faucheurs au bord de l'Ourthe reproduisant plus d'un millénaire plus tard les mêmes gestes, les mêmes outils à la main.



Fig. 12. Vue actuelle de la grande prairie du «Breuil» à Villance. Elle se situe en contrebas du village.

l'abbaye de Prüm y détient, en 893, non pas un mais deux moulins. Ce qui paraît beaucoup sous la forme de moulin à eau à roue verticale avec machinerie pour grandes meules. Ne faut-il pas y voir au contraire des moulins plus modestes à usage restreint, peut-être à roue horizontale? Etienne Champion constate aussi qu'à ces moulins, les polyptyques carolingiens n'associent jamais de pêcherie ni de vivier – couple pourtant inséparable au Bas Moyen Age (E. Champion 1996, p. 26–27; sur les moulins du Haut Moyen Age voir aussi D. Lohrmann 1989, p. 367–404). Les moulins n'auraient dès lors pas d'étang de retenue. Quant aux pêcheries sur les rivières, elles ont encore moins livré de traces archéologiques. Pour l'Ardenne, on y fait allusion, vers 645, dans la première donation par Sigebert III à Remacle d'une partie de son fisc d'Orgeo situé sur la Semois (R. Noël 1991, p. 563–597 /sur Cugnon: p. 572–576/; H. Goffinet 1886, p. 354–378; J. Halkin – C.-G. Roland 1909, charte n°1). La délimitation de la terre donnée comporte comme repère, d'une part, une vanne domaniale (*venna domínica*) associée à un patronyme, son propriétaire?, sur la Semois et d'autre part, sur un affluent de la Semois, une petite vanne (*venella*). Autant d'indices qui permettent d'imaginer

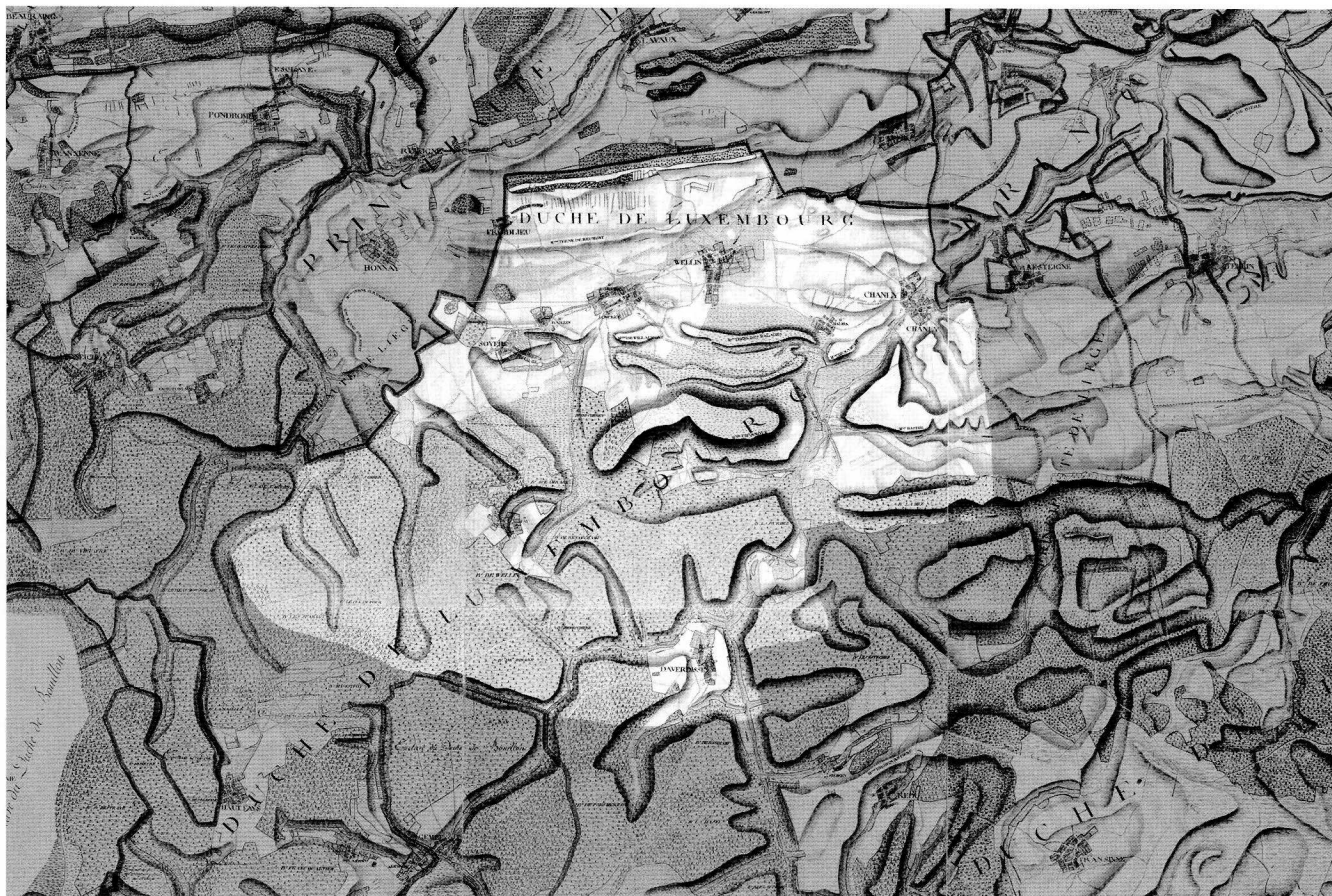


Fig. 13. Restitution de la paroisse primitive de Wellin sur fond de la carte de Ferraris vers 1770. Les trois quarts de l'entité sont boisés. Seuls Hautfays et Daverdisse constituent toujours à la fin du XVIII^e siècle des clairières alors l'origine de ces villages remontent au Moyen Âge.

sur les rivières des éléments fixes de nasses pour la capture du poisson.

En 919, saint Gérard cède à l'abbaye qu'il a fondé une propriété familiale à Manise, un alleu sur la rive droite de la Meuse ardennaise, à 30 km à l'ouest de Villance⁹ (F.-L. Ganshof 1952, p. 219-255; J.-P. Devroey 1986, p. 53-67). On y retrouve les mêmes repères de délimitations avec une *venna indominicata* associée au moulin localisé sur un affluent du fleuve et deux autres *vennae* situées en aval du moulin sans doute placées sur le canal de décharge de celui-ci. Il s'agit dans ce cas certainement de batardeaux destinés à retenir le poisson. Le censier mentionne d'ailleurs à leur propos la redevance de 15 et 5 anguilles. Moulins et pêcheries sont réunies et témoignent de ces ouvrages construits sur les petits cours d'eau.

Pour conclure ce rapide survol, il convient d'envisager l'utilisation de l'eau, que ce soit pour les prairies, la force motrice ou les pêcheries, comme autant d'adaptations face au changement des modes d'exploitation du terroir de l'époque romaine. Ils correspondent à la mise en place de la nouvelle économie domaniale entre le VII^e et le IX^e s.

⁹ Nous remercions vivement Etienne Renard de nous avoir signalé ces études sur Manise.

Bibliographie

Baix, F. 1924:

Etude sur l'abbaye et la principauté de Stavelot-Malmedy. Première partie. L'abbaye royale et bénédictine (Des origines à l'avènement de S. Poppon, 1021), Bruxelles-Charleroi. p. 116-117.

Bazzana, A. – De Meulemeester, J. – Matthys, A. 1997:

Quelques aspects du peuplement médiéval du Valle de Ricote (Murcie/Espagne). Dans: De Boe, G. –Verhaeghe, Fr. (édit.): Rural Settlements in Medieval Europe, Medieval Europe Brugge 1997 Conference, 6. Zellik, p. 39-54.

Cardon, D. 2003:

Le monde des teintures naturelles. Paris, p. 311-329 (tanins) et p. 195-203 (myrtilles et sureau).

Champion, E. 1996:

Moulins et meuniers carolingiens dans les polyptyques entre Loire et Rhin. Paris, p. 26-27.

Comte de Ferraris 1777 (réédit. 1969):

Mémoires historiques, chronologiques et oeconomiques sur les 25 feuilles du N° 7 de la Carte de cabinet des Païs-Bas Autrichiens pour son altesse royale le duc Charles Alexandre de Lorraine. (1777), réédit., Bruxelles, 1969.

Desmet, Y. 1999:

Saint-Remacle et les premiers siècles de l'abbaye de Stavelot-Malmedy. Dans: Stavelot, Wellin, Logne. Une abbaye et ses domaines, catalogue d'exposition, Marche-en-Famenne, p. 13-18.

Devroey, J.-P. 1986:

Les premier domaines de l'abbaye Saint-Pierre de Brogne (X^e-XII^e siècles). Dans: Publications de la Section Historique de l'Institut G.-D. de Luxembourg, CII/ 1986, p. 53-67.

Duby, G. 1977:

L'économie rurale et la vie des campagnes dans l'Occident médiéval (France, Angleterre, Empire, IX^e-XV^e siècles), I, Paris, 1977/2, p. 145-165.

Enquêtes du Musée de la Vie wallonne, IV, 1936 à 1949, 1949, p. 375-377 (Travaux agricoles, l'irrigation à La Gleize, prov. de Liège).

Ewig, E. 1963:

Les Ardennes au Haut Moyen Age, dans Anciens Pays et Assemblées d'Etats, XXVIII, p. 3-38.

Ferraris 1777:

v. *Comte de Ferraris...*

Ganshof, F.-L. 1952:

Notes sur une charte de Saint-Gérard pour l'église de Brogne. Dans: Etudes d'Histoire et d'Archéologie Namuroises dédiées à Ferdinand Courtoy, Namur, p. 219-255.

Goffinet, H. 1886:

Des grottes de saint Remacle et d'un monastère fondé vers l'an 645 par Sigebert II, roi d'Austrasie, à Cugnon-sur-Semois. Notice archéologique. Dans: Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie, XXV, 1886, p. 354-378.

Halkin, J. – Roland, C.-G. 1909:

Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmedy. Bruxelles.

Hoyois, G. 1949-1953:

L'ardenne et l'ardennais. L'évolution économique et sociale d'une région, 1, Paris, 1949-1953, (sur l'essartage), p. 122-123 (sur l'irrigation) et p. 310-315 (sur les prairies).

Lebrun, J.-Cl. 2000:

La virée des moulins, Libin-Villance, 2000 (brochure, non paginée, éditée à l'occasion des Journées du Patrimoine des 9 et 10 septembre 2000). L'Auteur fait référence à des pièces d'archives des XVIII^e et XIX^e s. concernant Villance et Libin.

Lohrmann, D. 1989:

Le moulin à eau dans le cadre de l'économie rurale de la Neustrie (VII^e-IX^e siècles). Dans: Atma, H. (édit.): La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850. Sigmaringen, 1989/I, p. 367-404.

Mignot, Ph. 1993:

La Calestienne de l'époque romaine au Moyen Âge. Dans: De la Meuse à l'Ardenne, 16/1993, p. 213-228.

Mignot, Ph. 2003:

Pratiques funéraires et peuplement rural médiéval. L'exemple de Froidlieu. Dans: Noël, R. – Paquay, I. – Sosson, J.-P. (édit.): Au-delà de l'écrit. Les hommes et leurs vécus matériels au Moyen Age à la lumière des sciences et des techniques. Nouvelles perspectives, Actes du colloque international de Marche-en-Famenne 16-20 octobre 2002. Turnhout, p. 339-364.

Morizot, P. 2002:

A propos des bisses de Valais. Une technique romaine empruntée à l'Orient ou à l'Afrique? Dans: Helvetia archaeologica, 33/2002, p. 30-41.

Nemery de Bellevaux, E. 1985:

L'ancien doyenné de Rochefort des origines à 1559. Dans: Annales de la Société archéologique de Namur (= A.S.A.N.), LXIV/1985, p. 31-44.

Noël, R. 1991:

Moines et nature sauvage dans l'Ardenne du haut Moyen Âge (saint Remacle à Cugnon et à Stavelot-Malmedy). Dans: Duvosquel, J.-M. – Dierkens, A. (édit.): Villes et campagnes au Moyen Âge, Mélanges Georges Despy. Bruxelles, p. 563-597 (sur Cugnon: p. 572-576).

Noirfalise, A. – Thill, A. 1959:

Les taillis sartés de l'Ardenne, Comptes rendus de la réunion technique d'Athènes de l'U.I.C.N., 1959, p. 364-370.

Pekel, M. 1997:

Le domaine de Wellin, un élément du patrimoine foncier de l'abbaye de Stavelot-Malmedy: les origines. Dans: Stavelot, Wellin, Logne. Une abbaye et ses domaines, catalogue d'exposition, Marche-en-Famenne, p. 7-12.

Renard, E. 1999:

La gestion des domaines d'abbaye aux VIII^e-X^e siècles. Notions de base et conseils pour une meilleure compréhension des sources écrites. Dans: De la Meuse à l'Ardenne, 29, p. 117-150 (en particulier p. 149-150).

Roland, C. G. 1910:

Les prés Saint-Jean. Etudes historico-juridique. Dans: A.S.A.N., XXVIII/ 1910, p. 197-300.

Tandel, E. 1877:

Les communes luxembourgeoises, I, 1877, p. 1261-1277 (sur l'église voir p. 1277), p. 1296-1300.

Vrienlinck, O. 2001:

Inventaire des vestiges archéologiques situés dans la plaine alluviale de la Lesse, Rapport inédit déposé à la Direction de l'Archéologie (M.R.W., Namur).

Vrienlinck, O. 2002:

Dinant/Dinant et Furfooz, Houyet/Ciergnon, Hour, Houyet, Hulsonniaux et Wanlin, Rochefort/Han-sur-Lesse, Lessive, Villers-sur-Lesse et Wavreille: prospection le long de la Lesse. Dans: Chronique de l'Archéologie wallonne, 10/2002, p. 251-252.

Weber, J.-P. 1994:

La sidérurgie dans la Terre abbatiale de Saint-Hubert aux Temps modernes. Dans: Dierkens, A. – Duvosquel, J.-M. (édit.): La sidérurgie en Terre de Saint-Hubert de Jehan Riffilar à Nestor Martin, Bruxelles (Saint-Hubert en Ardenne. Art-Histoire-Folklore, V), p. 9-34.

Yante, J.-M. 1995-1996:

Elevage, artisanat et commerce du cuir dans le pays de Luxembourg-Chiny (XIII^e-XVI^e siècles). Dans: Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg, CXXVI-CXXVII, 1995-1996, p. 129-153.

Yante, J.-M. 2000:

Aux confins de l'Ardenne, de la Famenne et du Condroz. Le contexte économique du XVI^e siècle. Dans: Lefftz, M. – Van Ruymbeke, M. (dir.): Le maître du calvaire de Waha. Etudes sur la sculpture de la Meuse à l'Ardenne à la fin du moyen âge. Marche-en-Famenne, p. 34-48.

Philippe Mignot, Ministère de la Région wallonne, Namur, Belgique

Johnny De Meulemeester, Hertogenweg 16, 3800 Tervuren, Belgique; johnny.de.meulemeester@pandora.be